

Conseil de Développement Castelroussin Pays Castelroussin Val de l'Indre/ Châteauroux Métropole Compte-rendu de la réunion plénière du 12 juin 2019

Étaient présents :

André Lemaire Marcel Hartmann, Bernard Philippe, Claudine Dejoux, Jacques Gasne, Dominique Pothévin, Francis Lherpinière, Miguel Pirès, Isabelle Hannequart, Marie-Christine Haond-Bonnieu, Pierre Duguet, Aurore Montfort, Viviana Bénard-Gillet.

Étaient excusés :

Luc Della-Valle, Mickaël Jourdain, Charles Pagnard, Caroline Gaultier-Perrat, Valérie Giquel-Chanteloup, Jean-François Robinet.

La réunion s'est tenue de 17h30 à 19h30, Salle du conseil municipal à Déols.

Ordre du jour :

- ⇒ Retour sur l'actualité du Pays
- ⇒ Retour sur les réunions « cœur de ville »
- ⇒ Retour sur les réunions attractivité
- ⇒ Retour sur les réunions du G5 en préfecture
- ⇒ Approbation des statuts
- ⇒ Choix des autosaisines

Retour sur l'actualité du Pays

Un point sur les différentes actions en cours est fait :

- CRST : Enveloppe de 16 282 000.00 € consommation à 80 % à ce jour pour un contrat valable jusqu'en 2024.
- Trame Verte et bleue : Organisation de sessions thématiques auprès des agents et des élus des collectivités, plantation de haies, Opération Et si j'accueillais la biodiversité dans mon entreprise, accueil d'un stagiaire sur la thématique des bassins de rétention.

Madame Dejoux indique que le territoire est riche en biodiversité notamment avec la présence de nombreuses orchidées dans les prairies de l'Indre.

Néanmoins, une remarque est faite sur la diminution du nombre d'oiseaux en ville. Monsieur Lemaire de la CAF, soumet l'idée du financement d'une campagne de stérilisation des chats errants.

- LEADER : La consommation des fonds LEADER est en progression. Depuis le début du programme il y a eu 29 dossiers déposés et 25 acceptés. L'enveloppe globale de 800 000.00 est fléchée à 80 %.
- COT ENR : Il y a toujours la possibilité de déposer des projets.
- Comité de pilotage Territorial : 1^{er} juillet 2019 à 18h au centre universitaire. L'ensemble des membres du conseil sont conviés. Ils sont également conviés à remplir un questionnaire en fin de réunion. Pour les absents le questionnaire a été adressé par mail.

Retour sur les réunions « Cœur de Ville »

Le conseil de développement est représenté au sein de 5 groupes de travail thématiques sur le « cœur de ville » organisés par Châteauroux métropole.

Des actions sont en réflexion et seront actées dans les mois à venir par l'agglomération.

Il est proposé de faire intervenir Châteauroux métropole lors d'une prochaine plénière pour présenter les actions à venir sur le centre-ville et notamment avec un focus sur le projet « Gare ».

Retour sur les réunions attractivité du territoire

Dans le cadre de la démarche attractivité du territoire, différentes réunions ont été organisées par le Conseil départemental auxquelles le conseil de développement était représenté. Il y a eu des ateliers thématiques dont le taux de participation était très bon. De ces ateliers ont émergé près de 150 actions qui sont toutes compilées par le cabinet d'études. La première action mise en œuvre sera la création d'une agence d'attractivité du territoire.

Remarque : La Berrichonne est un bon faire valoir pour le département.

Retour sur les rencontres du G5 en préfecture

Ces réunions ont permis d'échanger sur le grand débat et de présenter les missions et les actions déjà réalisées des CD du G5. Les présidents des conseils regrettent qu'il ait été fait appel aux commissaires enquêteurs pour animer ces réunions

publiques alors que cela aurait pu être confié aux conseils de développement. Ce qui montre une méconnaissance de cette instance de démocratie participative. Une clé USB contenant l'ensemble des cahiers de doléances du département a été remise au CD ; cette somme d'informations pourra être utilisée par les commissions du CD. M le Préfet a accepté d'être invité à chaque plénière du CD.

Approbation des statuts modifiés

La nouvelle version du règlement intérieur du CD :
restructure la présentation juridique de l'ensemble des statuts,
retouche son appellation,
modifie la composition du Conseil (introduction du collège des habitants, représentation des différentes formes de démocratie représentative) et celle du bureau (au moins deux vice-présidents),
assouplit la création des groupes de travail,
fixe un mandat de trois ans (aligné sur celui du bureau) pour les membres du collège des habitants,
soumet la composition du CD à renouvellement à chaque élection du bureau. Compte tenu de cette novation, le CD, considérant que l'élection vient d'avoir lieu, fera une proposition au Comité syndical et au Conseil communautaire afin de remplacer certaines structures inactives et d'accueillir un 10^e habitant (un jeune ? une personne d'origine étrangère ?) ; **les membres du CD sont invités à faire des suggestions de candidatures.**

Après accord des membres, le vote est effectué à main levée.
Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

Les statuts seront mis en ligne sur le site du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Choix des thématiques d'autosaisine

3 thématiques d'autosaisine étaient proposées ; l'alimentation, la culture et l'international.

Les deux thématiques retenues sont les suivantes (voir fiche en PJ) :

- La culture
- L'international

Deux groupes de travail sont ainsi constitués et chaque membre du conseil de développement est libre d'y participer en fonction de ses compétences et de ses appétences. Les groupes se réuniront une fois tous les deux mois en alternance sous l'égide d'un ou deux référents. Pourront être invitées des personnes ressources hors du conseil pour évoquer des points particuliers et apporter des connaissances sur le sujet. Isabelle Hannequart pilotera le groupe Culture avec une première réunion si possible au début de l'été.

Les membres du CD sont invités à s'inscrire dans ces groupes.

La thématique non retenue de l'alimentation sera malgré tout traitée, puisque le Pays Castelroussin Val de l'Indre s'engage dans la réalisation d'un programme alimentaire de territoire et dans un projet de coopération. Aussi, le Pays pourra saisir le conseil en fonction de ses besoins sur cette question de l'alimentation.